

# COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL

DU 26 AVRIL 2011

(convocations adressées le 21 avril 2011)

Etaient présents : THOMAS RIPEAUX LELIEVRE ADAM BOUJU FOUBERT LEBOUÇ DELAUNAY GRAND GUILLOUARD LEBRETON TRETON

Absents excusés : B.LEMASSON PICHEREAU Absent non excusé : RINGUENET-PECATE

## - Aménagement d'un parking derrière l'école : résultats de l'ouverture des plis du 19 avril 2011.

### a/ LOT 1 TERRASSEMENT-VOIRIE-ASSAINISSEMENT

L'entreprise SAS BEZIERS de Château-Gontier qui était la mieux disante a été retenue pour un montant de 59.035,00 € H.T avec 35 jours de délais d'exécution

### b/ LOT 2 ECLAIRAGE

L'entreprise SANTERNE, la mieux-disante, a été retenue pour sa proposition de variante pour un éclairage à économie d'énergie (Eclairage à LED) pour un montant de 9.338,00 € H.T.

## - Vote des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2011.

Les taux restent inchangés soit :

- taxe d'habitation 12,18
- taxe foncière (bâti) : 21,22
- taxe foncière (non bâti) : 39,30

## - Vote des budgets primitifs 2011 et affectation des résultats de fonctionnement 2010.

### a/ COMMUNE :

Il s'équilibre en dépenses et recettes de fonctionnement à la somme de 739.666,44 € et à la somme de 589.725,24 € en dépenses et recettes d'investissement.

#### Affectation du résultat de fonctionnement 2010 :

Excédent année 2010 :	107.385,20
Excédent antérieur :	115.996,33
Excédent cumulé :	223.381,53

**Affecté à l'investissement 1068      56.602,09**

**Report en fonctionnement      166.779,44**

**Total      223.381,53**

### b/ SERVICE EAU-ASSAINISSEMENT

Il s'équilibre en dépenses et recettes de fonctionnement à la somme de 132.004,28 et à la somme de 97.114,61 en dépenses et recettes d'investissement.

#### Affectation du résultat de fonctionnement 2010 :

Excédent 2010 :	22.958,46
Excédent antérieur :	15.376,49
Excédent cumulé :	38.362,28

**Report en fonctionnement      38.362,28**

### c/ CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Il s'équilibre en dépenses et recettes de fonctionnement à la somme de 3.858,13. Pas de section d'investissement.

## - Groupement de commandes à la Communauté de Communes des Avals.

Les membres du Conseil Municipal ont décidé d'adhérer au groupement de commandes de la Communauté de Communes des Avals pour l'achat de matériaux et matériel.

## - Questions diverses.

M. le Maire est chargé de se renseigner sur les différentes modalités possibles de mise à disposition du matériel de la boulangerie et du local appartenant à la famille CATOIS

Fait à Lignières-Orgères, le 27 avril 2011  
Le Maire,  
Signé Jean-Luc THOMAS